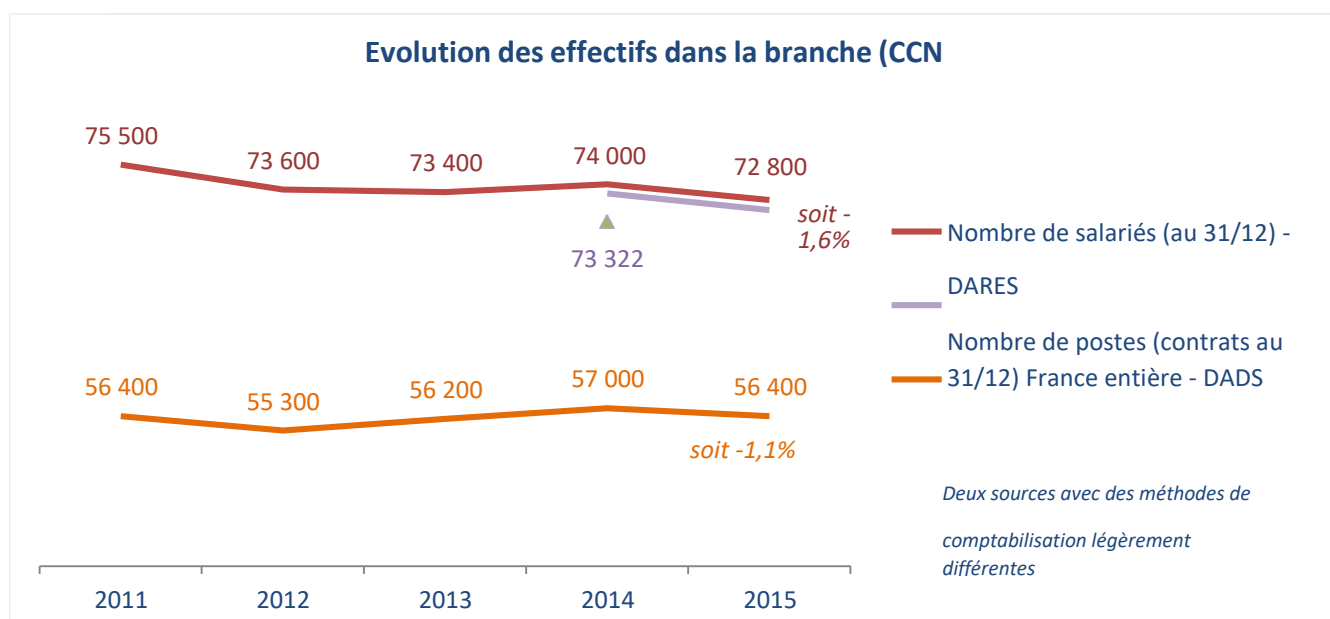


PANORAMA ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA BRANCHE DES ORGANISMES DE FORMATION

Le panorama économique et social de la branche des organismes de formation (rapport 2017, édition 2018) a été présenté et approuvé lors de la CPPNI du 2 octobre 2018. Les raisons de ce retard sont multiples : problèmes de réorganisation de l'INSEE, questionnaires envoyés aux employeurs et retournés incomplets au mieux ou pas retournés, donc relance et entretien téléphonique. D'autre part, les chiffres statistiques de la DADS et de la DARES parvenant au cabinet consultant sont en général vieux de 2 ans pour être considérés comme fiables. Nous espérons obtenir une présentation de l'année 2018 au plus tard début juillet 2019.

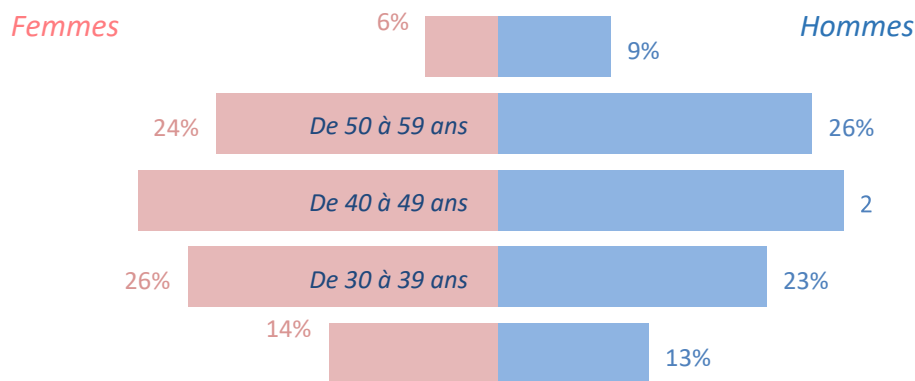
- **La branche** des organismes de formation totalise **72 000 salariés** sur l'ensemble du territoire national (Métropole et DOM), représentant environ la moitié du grand secteur de la formation professionnelle continue. Ces effectifs sont toutefois en légère baisse (-1,7 %) alors que le secteur de la formation professionnelle lui a augmenté (+ 5,6%).



- Le nombre d'employeurs de la branche s'est lui maintenu avec **8170 entreprises**.
 - 75 % de ces entreprises sont des TPE
 - Les entreprises sont essentiellement basées en Ile de France où sont également concentrés 30 % des établissements

- Le **profil majoritaire** des salariés de la branche est **féminin** (62 %) et **légèrement âgé**.
 - La proportion des femmes reste stable et elles sont un peu plus jeunes que les hommes.
 - La population vieillit un peu plus vite que la moyenne nationale de la population active

Pyramide des âges de la branche



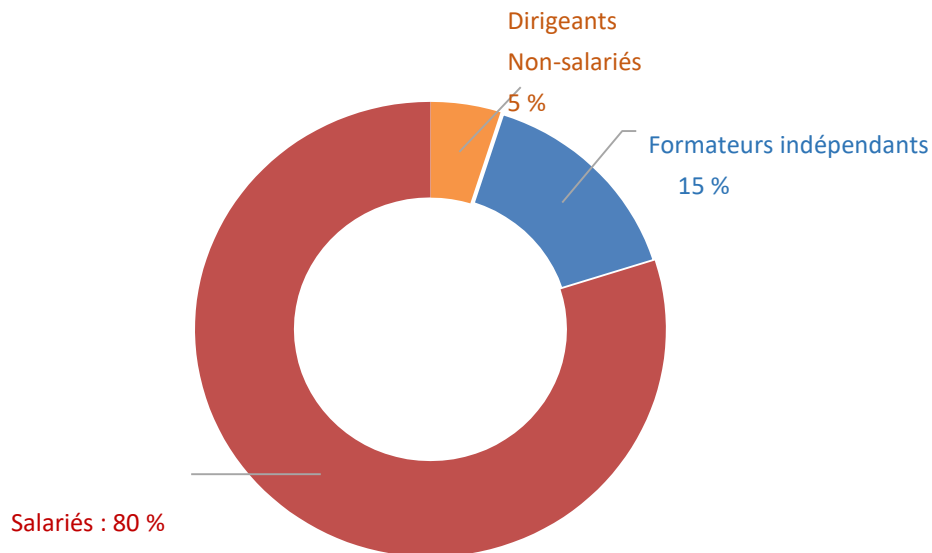
- La part des **séniors**, comme pour les moyennes nationales, **augmente** légèrement.
 - Les emplois sont principalement concentrés dans la **filière métiers formation/ accompagnement/ingénierie** qui représente **57 % des effectifs** (contre 9 % pour le développement et 34 % pour les supports)
 - A noter que la filière dite « supports » est particulièrement importante dans la branche du fait du classement dans cette filière de certains métiers de « production » tels que les « assistant-e-s de formation par exemple.
 - Pour rappel, la filière « développement » comprend le management.
 - Ainsi logiquement le métier de formateur dépasse de loin toutes les autres professions, ces proportions restant stables par rapport à l'année précédente.
 - Ces emplois sont majoritairement des CDI (stables), le taux de CDD restant beaucoup plus élevé que la moyenne nationale mais en très légère diminution au profit du travail occasionnel et d'emplois aidés dont la proportion a augmenté.
 - L'activité de formation génère une proportion significative de temps partiels qui reste stable dans le temps. 9 % des salariés ont un temps de travail

hebdomadaire inférieur à la durée minimale conventionnelle (15h50) des temps partiels. Ce n'est pas un facteur d'inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes, alors que le temps partiel est un marqueur majeur de cette différence H/F dans de nombreuses autres branches.

- Les entreprises de la branche emploient environ 20 % de travailleurs non-salariés (TNS). *Il s'agit de travailleurs dont la rémunération au titre de leur activité dans la formation professionnelle n'est pas sous la forme d'un salaire : professions libérales, chefs d'entreprises non-salariés (gérant majoritaire d'une SARL par exemple), etc. Il s'agit donc essentiellement de formateurs indépendants et de chefs d'entreprise n'ayant pas adopté le statut de salarié.*

Détail important : la convention collective de la branche ne s'applique pas par nature aux TNS, puisqu'ils ne sont pas salariés. Ainsi un formateur non salarié ne relève pas de la branche des OF.

Répartition des emplois (ETP) des entreprises de la branche par statut des personnes



- La **rémunération** moyenne a augmenté (+ 1,25 %) et reste **supérieure aux minima conventionnels**. Les écarts femmes-hommes constatés précédemment ne se sont toutefois pas réduits.
 - Le genre est un facteur de différenciation, avec un écart de 17 % au détriment des femmes (18 % l'année précédente)

- La filière « développement » est nettement mieux positionnée que les 2 autres
 - La catégorie socioprofessionnelle (CSP) est l'une des caractéristiques qui contrastent le plus les rémunérations : baisse moyenne enregistrée pour les chefs d'entreprise, augmentation pour les autres CSP (de + 0,4 % pour les employés à + 0,9 % pour les professions intermédiaires)
- En matière de **formation des salariés**, la branche a eu un recours beaucoup plus important à la période de professionnalisation : le nombre de salariés formés par ce dispositif a été multiplié par 4.
Le nombre de contrats de professionnalisation s'est lui globalement maintenu, et le taux de recours au CPF reste en deçà de la moyenne nationale.
 - **Le chiffre d'affaires moyen des employeurs** ayant au moins un salarié, serait de 1,6 million d'euros réparti en trois tiers en termes de financeurs (fonds publics/OPCA/fonds privés).
 - Un tiers des organismes de formation anticipe une augmentation de leur chiffre d'affaires en 2018, mais cette vision peut être différente en fonction de leur statut : les organismes associatifs étant beaucoup moins optimistes que les entreprises privées.
 - Les marchés les plus porteurs seraient le marché des entreprises et de leurs salariés, le marché du e-learning et du blended learning et le marché des certifications.

Martine GOURDIN